

## Saint Denis (93)

Création de la nouvelle médiathèque par la réhabilitation de l'ancienne poste

BDF  
Réemploi

**Maitrise d'ouvrage :** Plaine Commune

**AMO Environnement :** Vizea

**AMO Réemploi :** Bellastock

**AMO Technique :** Scoping

**AMO Architecte :** Duo Programme

**Groupement de MOE :** Atelier Novembre, TRIBU, Christophe Gautrand & Ass., Incet

### Programme :

- Réhabilitation, extension et surélévation de l'ancienne poste en médiathèque.
- Surface prévisionnelle : 6 180 m<sup>2</sup> SDP

### Montant prévisionnel travaux :

- 15 968 000 €HT

### Planning :

- T1 2025 : Désignation du lauréat
- T4 2025 : APS
- T2 à T4 2026 : APD / PC / PRO / DCE
- T1 2027 : ACT
- T2 2027 : Démarrage travaux
- T4 2028 : Livraison

### Missions :

- **AMO Environnemental pour le suivi de la conception :** analyse du projet MOE à chaque phase au regard du programme
- **Expertise Bâtiment Durable Francilien** pour assistance au respect d'une trajectoire adaptée au sein de la démarche
- Assistance à la **sélection des entreprises d'EXE** sous le prisme environnemental
- Suivi d'exécution : inscription dans la **continuité du cahier des charges environnemental** de conception, et **garantie de chantier propre**
- Assistance à la **réception environnementale** de l'ouvrage et **vérification de l'adéquation entre théorie et pratique**

### Éléments clés environnementaux :

- Patrimoine bâti remarquable
- Réhabilitation et changement d'usage de l'existant
- Démarche de réemploi
- Inscription dans la démarche BDF
- Recours au photovoltaïque
- Renaturation de la parcelle
- Réseau de chaleur urbain

Plaine Commune est un EPT qui regroupe 9 villes au nord de Paris dont Saint-Denis, ville la plus peuplée du territoire avec 111 540 habitants. La Communauté d'agglomération **Plaine Commune a un objectif de mise en cohérence de son offre de services culturels** intégrant un plan de développement de la lecture publique sur le territoire. La **médiathèque actuelle de Saint-Denis** fait partie du réseau de lecture de Plaine Commune **mais ne dispose pas d'un équipement de lecture public central adapté à la taille de la population et à ses besoins**. Par ailleurs la médiathèque de centre-ville doit prendre en compte la volonté de Plaine Commune, la ville de Saint-Denis et du Département de Seine-Saint-Denis de porter une candidature conjointe au **label de Capitale européenne de la culture de 2028**.

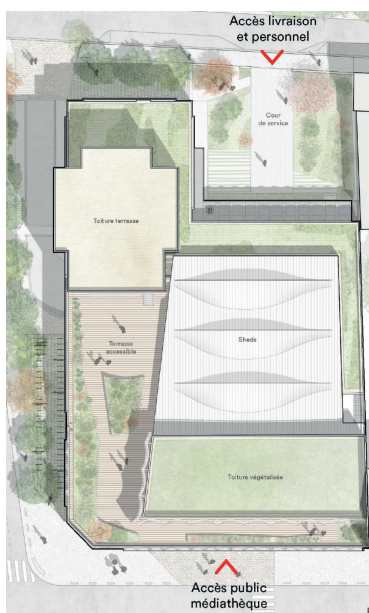
Aussi, la MOA envisage à ce jour de **transférer la médiathèque centrale de Saint-Denis dans les locaux de l'ancienne poste**, à proximité immédiate de la place du marché, lieu de fréquentation majeur de la commune.

Suite à la phase **programmation** menée par l'équipe d'AMO, dont **Vizea pour la partie environnementale**, l'EPT a désigné sur cette base le lauréat d'un concours de type loi MOP :



Perspective du projet d'Atelier Novembre, lauréat du concours

Le projet de l'équipe retenue s'inscrit **dans le cadre de la démarche environnementale ambitieuse qui a été posée** en amont, articulée autour de la préservation des ressources, de la qualité d'usage et de l'adaptation au changement climatique. La conception privilégie la **conservation maximale de la structure existante** afin de limiter l'empreinte carbone des travaux, complétée par **l'emploi de matériaux biosourcés et de structures bois / bois-béton** pour l'extension / surélévation.



Plan Masse du projet d'Atelier Novembre, lauréat du concours

Le projet intègre également une gestion exemplaire des eaux pluviales grâce à la **récupération des eaux de toiture pour l'arrosage, le nettoyage et certains usages sanitaires**, ainsi qu'à la **végétalisation des toitures et des espaces extérieurs**. Une attention particulière est portée à la biodiversité avec la création de jardins en pleine terre, de noues végétalisées, de plantations d'essences locales favorables à la faune et d'aménagements écologiques dédiés : notamment en **végétalisant la cour arrière jusqu'alors imperméabilisée**.

Le confort des usagers est renforcé par une conception bioclimatique intégrant inertie thermique, protections solaires et apport de lumière naturelle. Le grand atrium central aura le **double rôle de ramener de la luminosité** dans l'intégralité du bâtiment à travers les sheds de toiture orientés au Nord, et de **rafraîchir le bâtiment grâce à une ventilation naturelle** qui sera assurée par ces mêmes ouvrages.

Enfin, le projet encourage les **mobilités durables** par une offre importante de stationnements vélos.

Il s'inscrit dans une démarche de performance environnementale reconnue, avec **l'atteinte d'un niveau Bronze Bâtiments Durables Francilien**, et potentiellement du niveau Argent conditionné seulement à quelques prérequis contraints par l'acte de rénover.